

EXTRAIT DU RAPPORT D'ACTIVITÉS DU CIRIEC-Canada 2002-2003

Rapport du Président

Une présence nationale et internationale accrue

Le CIRIEC-Canada en 2002-2003 a connu une année d'intense activité. Il faut mentionner notre colloque annuel tenu à l'Université Laval sous la responsabilité de Yvon Comeau que nous remercions. Le thème du colloque était : " Quelle mondialisation pour l'économie sociale, publique et coopérative ". Rappelons également la tenue de l'assemblée générale et la publication de la revue *Économie et Solidarités*. Nous ne soulignerons jamais assez le caractère unique de cette revue scientifique qui traite de l'ensemble des composantes de l'économie collective (coopérative, associative, mutualiste et publique).

À l'occasion de trois des sept réunions du conseil d'administration, nous avons pu bénéficier de conférences échanges avec Yvon Leclerc, président de l'Association des centres locaux de développement du Québec (ACLDQ), Gérald Larose, président du Groupe d'économie solidaire du Québec (GESQ) et Luc Bernier, directeur de l'enseignement et de la recherche à l'École nationale d'administration publique (ENAP).

Le CIRIEC-Canada a participé à la consultation tenue par la Fédération des caisses populaires et d'économie Desjardins sur le " Renouveau coopératif Desjardins ". Les groupes de travail sur le " statut juridique des associations " et celui sur les " modes de concertation entre réseaux et regroupements de personnes " ont complété leurs travaux et produit leur rapport. Rappelons également le séminaire international sur le thème : " Avenir des associations. De nouvelles lois ? ", tenu en collaboration avec l'Alliance de recherche université-communauté en économie sociale (ARUC-ÉS).

Nous avons entrepris des démarches en vue de l'obtention d'une reconnaissance gouvernementale, de notre rôle d'observation, de production et de transfert de savoir en rapport aux entreprises collectives et à l'intérêt général. Un partenariat avec l'ARUC-ÉS est présentement envisagé sur cette question.

Plusieurs membres du CIRIEC-Canada participent aux travaux des groupes du CIRIEC international (économie plurielle et intérêt général, gouvernance et managers). Toujours au plan international, le CIRIEC-Canada a été associé dans le cadre des Entretiens Jacques Cartier à l'organisation et à la tenue à Grenoble d'un colloque sur l'Économie sociale et Développement local.

La liste des activités 2002-2003 illustre bien les énergies considérables déployées par les administrateurs et par les membres qui participent à différents groupes de travail, à diverses publications, et à la tenue d'événements.

Permettez-moi de remercier la délégation du CIRIEC-Canada pour sa participation en grand nombre cette année au congrès international tenu à Naples. Nos remerciements vont plus particulièrement à Gérald Larose, professeur invité à l'UQÀM et président du GESQ, ainsi qu'à Benoît Lévesque qui ont été invités à intervenir devant le congrès. Je tiens aussi à féliciter Benoît Lévesque pour sa nomination à la présidence du Conseil scientifique du CIRIEC international. Sa notoriété de scientifique, sa grande expérience et ses qualités personnelles seront d'un grand apport aux travaux scientifiques du CIRIEC international et à leur caractère transversal. C'est avec une grande fierté que nous assurons à Benoît Lévesque notre support. Nous sommes honorés de pouvoir continuer à compter sur sa contribution à la réflexion et aux activités du CIRIEC-Canada.

Un besoin non satisfait

Les sociétés d'État et les entreprises d'économie sociale sont des entreprises collectives qui constituent une sorte de patrimoine collectif. Elles ont en commun de devoir relever le défi du marché tout en cherchant à répondre à des objectifs sociaux conformément à une mission relevant de l'intérêt collectif, voire de l'intérêt général. Elles font face à des défis nouveaux.

Le rapport du Comité sur la révision de l'organisation et des modes de fonctionnement du CIRIEC-Canada, présidé par Yvan Laurin, affirmait dès 1999 que les recherches et les réflexions doivent être faites ou accentuées sur la raison d'être des entreprises collectives, " sur leur capacité de répondre à la nouvelle donne, sur leurs forces et faiblesses par rapport aux autres entreprises, sur les défis qu'elles doivent relever, sur les formes organisationnelles qu'elles peuvent prendre, sur les succès comme les faillites, sur les bilans d'expérience comparable à l'échelle mondiale, etc. Cette démarche devrait permettre aux entreprises collectives de redécouvrir leur spécificité, non pas dans un repli nostalgique, mais en misant sur leur capacité de relever les nouveaux défis de développement ".

Buts

Les buts du CIRIEC-Canada furent cette année-là révisés et l'assemblée générale, en modifiant ses règlements généraux, les précisait sur la base de la recommandation suivante du comité Laurin :

le CIRIEC-Canada :

- est un carrefour d'échange où l'on favorise le transfert de connaissances entre les divers groupes du CIRIEC et l'arrimage entre la recherche et les besoins des utilisateurs de ces recherches;
- soutient les entreprises de l'économie sociale et publique en élaborant une argumentation et en faisant valoir leur pertinence et leur contribution spécifique au regard de l'intérêt général;
- favorise la meilleure cohésion possible et le développement d'un sentiment d'appartenance entre l'ensemble des entreprises appartenant à l'économie sociale et publique;
- oriente la recherche et la formation vers l'économie sociale et publique;
- rapproche la recherche et la formation qui en découlent des besoins concrets de la collectivité et des démarches collectives de recherche de solutions aux grands problèmes sociaux;
- s'assure que l'enseignement relatif à l'économie sociale et publique occupe la place qui lui revient et ce, à tous les niveaux du système d'éducation québécois.

Le thème du colloque annuel 2003 du CIRIEC-Canada, qui se tient dans le cadre du 71^e congrès de l'ACFAS porte sur " La performance et les impacts économiques et sociaux des entreprises collective ". Une question qui vient à point nommé.

Il est trop facile, comme le font les tenants du discours des courants ultralibéraux qui traversent les pays occidentaux, d'accuser de corporatismes les acteurs sociaux qui soutiennent ou qui se font les promoteurs des entreprises collectives. Il devient plus qu'urgent de mesurer avec rigueur les retombées sociales de ces entreprises, qui rejaillissent sur l'ensemble de la société et non pas de manière exclusive sur certains groupes particuliers. Ici et ailleurs, les entreprises collectives ont plus besoin que jamais de démontrer leur utilité sociale. Au Québec, nous avons pu prendre connaissance récemment avec beaucoup d'intérêt des politiques annoncées de développement coopératif et de soutien au développement de l'économie sociale. Nous verrons dans quelle direction iront les choix du nouveau gouvernement.

Les grandes entreprises cotées sur les marchés publics occupent presque tout l'espace du " reporting " social. Pressées par les nouveaux mouvements sociaux économiques, plusieurs grandes entreprises marchandes se positionnent maintenant sous la bannière d'entreprises socialement responsables. N'aurions-nous pas, collectivement, un rôle de leader à jouer dans ce domaine ? En raison des particularités des entreprises collectives, nous devrions être en mesure de devoir imposer plutôt que de subir les normes en matière de divulgation des performances sociales. Il faudra avoir une approche plus active.

Dans le contexte actuel de perte de confiance des acteurs économiques, suite aux divers scandales financiers qui ont entaché les pratiques comptables des entreprises, il faut aller au-delà des règles de transparence et de divulgation actuelles, qui se limitent au seul aspect financier, et imposer des pratiques de transparence dans le cadre plus général d'une comptabilité financière, sociale et environnementale. Ces pratiques ne devraient plus être refoulées dans une conception plus ou moins marginale de l'économie ; elles devraient être la seule façon acceptable de faire l'économie.

Le Canada n'est pas en avance là-dessus. Ailleurs dans le monde, de l'Australie aux Pays-Bas, des législations ont été mises en place en matière de divulgation des aspects sociaux et environnementaux de l'activité des entreprises. En France, par exemple, la loi sur les régulations économiques, promulguée en 2001 sous le gouvernement Jospin, prévoit que le rapport annuel des entreprises publiques comprenne des informations sur la manière dont ces entreprises prennent en compte les conséquences sociales et environnementales de leurs activités. La liste des informations exigées par la loi est impressionnante. Cette nouvelle contrainte permettra une avancée formidable dans la structuration de l'information sociale, au même titre que l'avaient été dans le domaine comptable les obligations découlant des lois portant sur les valeurs mobilières.

En ce sens, le thème du colloque du CIRIEC-Canada est tout à fait à propos. En étudiant les nouvelles voies cherchant à cerner, dans toute leur complexité, les dimensions sociales de l'activité économique, en tant qu'activité de production de richesse, nous avons à signaler la contribution particulière des entreprises collectives à la création de cette richesse, dans leur façon de répondre aux besoins non comblés ou mal satisfaits des individus et des collectivités. Mesurée à l'aune de la rentabilité sociale, l'entreprise collective produit plus que toute autre une richesse sociale dont elle ne tire aucun autre bénéfice que celui d'assurer ses conditions de viabilité. Le colloque du CIRIEC-Canada devrait aider à identifier des indicateurs de richesse plus larges que ceux du PIB permettant

de mesurer les externalités positives des entreprises collectives, obligeant ainsi les décideurs politiques à reconnaître leur responsabilité exemplaire face à la société.

Objectifs et priorités

En relation avec les buts de notre association et à la suite des conférences échanges tenues au cours des deux dernières années, l'année 2003-2004 sera l'occasion d'actualiser les perspectives du CIRIEC-Canada, et de proposer des axes de développement futur en rapport avec la raison d'être et les contingences des entreprises collectives, leur contribution au développement, les connaissances et savoir-faire qui découlent de leur nature collective, les menaces et occasions favorables pour elles.

La reconnaissance et l'apport gouvernemental sont importants, car comme nous l'affirmions dans un rapport précédent, les " ressources actuelles sur lesquelles peut compter le CIRIEC-Canada sont insuffisantes. Elles ne lui permettent pas de réaliser sa raison d'être de manière satisfaisante dans des conditions acceptables. L'évaluation et la valorisation de la contribution des entreprises collectives à la satisfaction de l'intérêt général constituent le cœur des préoccupations de notre organisme en matière de transfert ".

Au cours de l'année 2003-2004, nous nous efforcerons d'accroître le nombre de membres individuels, d'organismes et d'entreprises de l'économie collective. Nous allons compléter la révision du fonctionnement de la revue et son financement, participer aux instances du CIRIEC international, à ses travaux de recherche et aux Annales de l'économie publique, sociale et coopérative. Le projet sur les modes de gouvernance des entreprises collectives, le groupe de travail international sur la gouvernance et les managers, le groupe de travail transversal (économie sociale, économie publique), ainsi qu'un projet d'alliance de recherche sur l'entreprise collective et la nouvelle économie, font partie des activités engagées. Précisons que d'ici la fin décembre, le Conseil d'administration formulera sa position quant aux recommandations soumises par le groupe de travail sur le " statut juridique des associations ", coprésidé par Marie-Claire Malo et Louis Jolin que nous tenons à remercier.

Nos grandes priorités en 2003-2004 seront :

l'obtention d'une reconnaissance gouvernementale;
l'actualisation du positionnement du CIRIEC en rapport avec les enjeux qui se posent au développement des entreprises collectives;
la consolidation de la revue (lectorat, conditions financières et format électronique);
le fonds de dotation (règles de fonctionnement et campagne de souscription).
Je vous invite à prendre connaissance plus en détail de l'aperçu des activités 2003-2004 qui figure à la suite du présent rapport.

Remerciements

Permettez-moi d'exprimer toute notre appréciation pour la contribution apportée par nos divers partenaires universitaires, institutionnels, organismes et entreprises. Je voudrais avant de terminer souligner l'arrivée de trois nouveaux membres au conseil d'administration depuis la dernière assemblée générale. Il s'agit de Claude Bellavance, historien, directeur du Centre d'études québécoises de l'UQTR; de Jean Crête, professeur en sciences politiques à l'Université Laval et de Yvon Leclerc, président de l'Association des CLD du Québec. Permettez-moi également en

terminant de remercier chacune et chacun des membres du conseil d'administration, ceux de l'exécutif, chaque membre de l'équipe de la revue et de l'UQO, les membres des groupes de travail, Anne-Marie Bhéreur qui assure la permanence du secrétariat, la Chaire de coopération Guy-Bernier (UQÀM) qui nous accueille dans ses locaux, et finalement, vous toutes et vous tous membres du CIRIEC-Canada sans qui cette association ne serait pas.

Léopold Beaulieu, président
CIRIEC-Canada